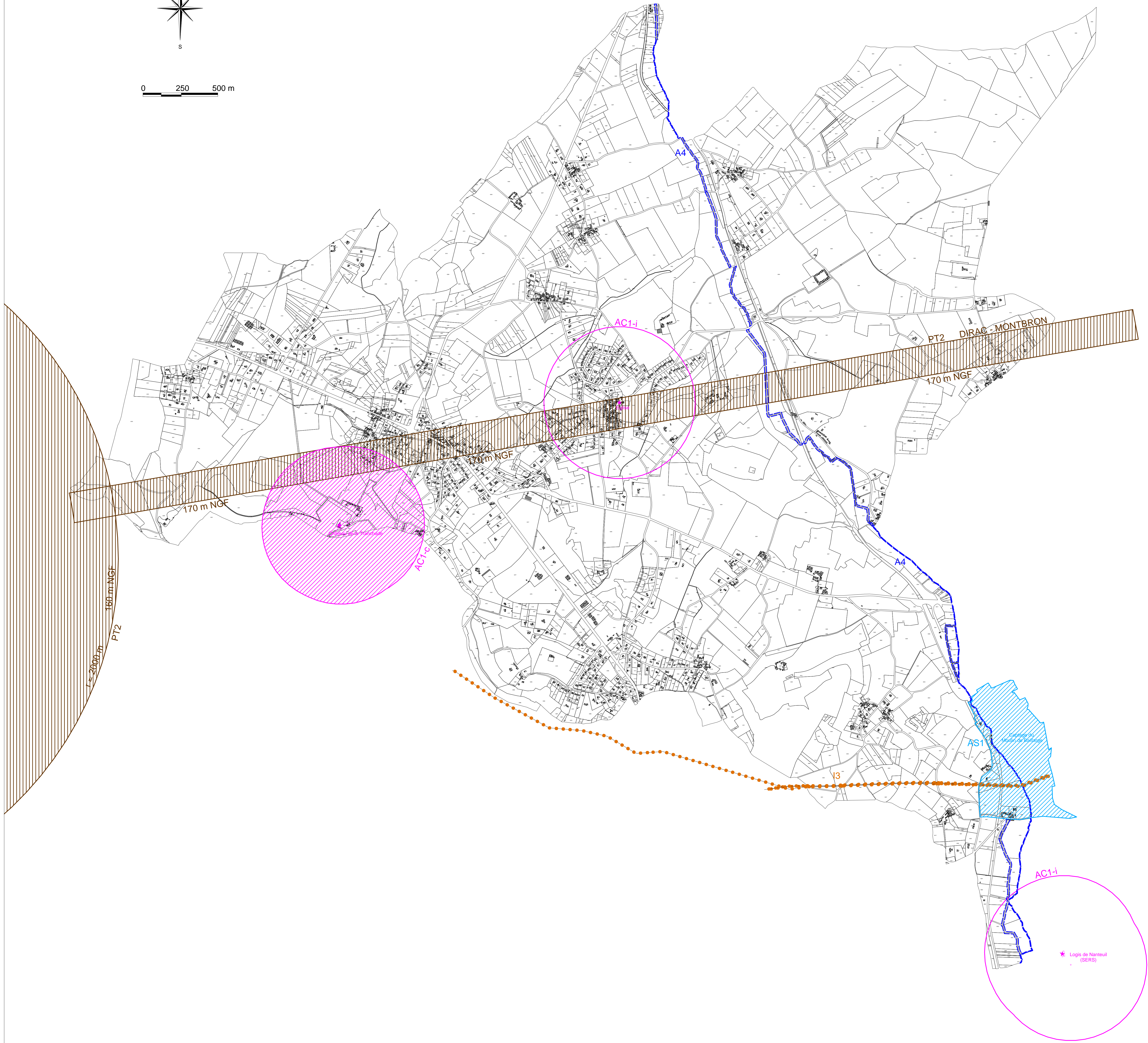


0 250 500 m

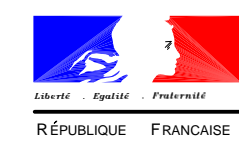


LEGENDE

- A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques (monuments classés à l'inventaire des M.H.)
- AC1 Servitudes de protection des monuments historiques (monuments inscrits à l'inventaire des M.H.)
- AS1 Servitudes attachées à la protection des eaux potables
- COMMUNE ENTIEREMENT INCLUSE DANS LE PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHE DU CAPTAGE DE COULONGES CHARENTE
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz.
- PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles

COMMUNE DE GARAT

PLAN LOCAL D'URBANISME
SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE



Direction
Départementale
des Territoires
Charente
S.U.P.L.
Atelier
d'Urbanisme

C:\P\UD\GARAT\WORK